

COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 14 OCTOBRE 2008

Présents Mmes Alglave-Castagné, Maison, Talou
Mrs Biard, Bresson, Duppi, Gipoulou, Lorblancher, Morisse, Pouzet, Sartrand
Excusés Mme Gardel, Mr Cheval
Secrétaire de séance Mr Morisse
Début de séance 20h40

DELIBERATIONS

Réglementation cimetièrre : Monsieur le maire propose de revoir le règlement qui date de 1955.

La commission cimetièrre étudiera notamment les propositions suivantes: révision des prix, nombre de places disponibles, réfection de la partie ancienne, création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir.

SIAEP Monpazier Beaumont : monsieur le maire présente le rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public. Le conseil prend acte de cette proposition.

SPANC : monsieur le maire présente le rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif. Le conseil prend acte de cette proposition.

Bail CIAS : Il est constaté que le bail du CIAS consenti pour une durée de 6 ans a pris fin le 31/07/2007. Il est donc urgent de rencontrer les responsables du CIAS afin de régulariser. Approbation du conseil.

IAT : Monsieur le maire présente la réglementation inhérente aux primes de fin d'année du personnel communal environ 3000€ au prorata du statut et des horaires. Approbation du conseil.

Aménagement du Bassin du Dropt : la commune de Lolme pose sa candidature pour son adhésion. Approbation du conseil.

Assurance des biens communaux : (locaux, véhicules) suite à un appel d'offres monsieur le maire présente la synthèse des dossiers reçus. Suite à cette analyse il est décidé de faire appel à la SMACL CA dont la proposition est la plus offrante. Approbation du conseil.

Foyer rural : nouvelle tarification Assemblée générale 50€/ Particuliers 100€/ toutes Associations gratuit, une caution de 200€ sera demandée. Mr Pouzet informe que les travaux entrepris pour la remise aux normes des locaux sont terminés, un contact sera pris avec la préfecture pour validation. Acceptation du conseil.

La Poste : Monsieur le Maire propose d'envoyer un courrier protestant contre les risques de diminution (horaires, personnels, levée du courrier...) voire la suppression de ce service public lié à la privatisation de celle-ci. Approbation du conseil.

LETTRES DIVERSES

Atelier des Bastides, monsieur le maire propose que la mairie reprenne la gestion de l'atelier des bastides, la nouvelle association culturelle s'occupera des expositions dans l'atelier et mettra en place diverses animations sur le canton. Approbation du conseil.

Mme Petit demande la mise à disposition du foyer rural pour les opérations de don du sang (06.05.09 ; 12.08.09 ; 23.12.09)

Demande acceptée.

Lycée Jean Capelle demande une participation pour un voyage scolaire à Bruxelles (visite des instances Européennes) acceptée pour 50 €.

L'association **CONCORDIA** (chantiers volontaires) demande à rencontrer monsieur le maire pour mettre en place des projets pour 2009.

Proposition acceptée.

Téléthon : Mr Palezis (coordinateur Dordogne Sud) nous demande d'étudier la possibilité d'animations. Une réunion sera organisée très rapidement avec les associations du canton de Monpazier.

Rapport des dernières réunions de la communauté de communes par Mrs Duppi et Bresson.

Un rapport des différentes commissions et des travaux est présenté au conseil (fleurissement, personnel, cimetière)

Présentation du bulletin municipal n° 2 qui sera distribué d'ici fin octobre.

Fin de la séance : minuit trente
